

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS

Délibération n° 2024-11

BUDGET RECTIFICATIF 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 27 mai à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE. Monsieur Franck ROBINE, Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte d'Or et Monsieur Rémi BASTILLE, Préfet du Doubs étaient excusés.

Membres titulaires présents :

Ange ALEZ MARTIN, Stéphane BALLEVRE, Christine Noëlle BAUDIN, Xavier BERGELIN, Marie-Céline CAMPENET, Anne-Céline CARTIER, Fabrice CHAMBRE, Ana Maria COSTA, Jean-François COURTOY, Gilles CURTIT, Martial DEVAUX, Olivier DUCRET, Sophie DUPUIS, Franck FRIQUET, François GROSPERRIN, Philippe GUERDER, Nicolas GUILLAUME, Thierry GUTEHRLE, David HATTON, Eric LEJEUNE, Laurent MAILLARD, Carole MICHEL, Denis MILLERET, Thierry PETAMENT, Jean-Luc QUIVOGNE, Sylvie RICHARD, Laurent SIFFERLIN, Damien TOURNIER

Membres titulaires excusés :

Thierry BISIAUX, Eric BOUCHER, Christian-Thomas BURIEZ, Pierre-Antoine CLEMENT, Serge COUESMES, Jérôme FAIVRE, Pascal FERRARI, Emilie FEUVRIER, Céline FLEURY-MATHIEU, Dimitri FOURNIER, Bénédicte GAUTHIER, Jocelyn GELE, Vincent GIRARDOT, Pascal HUGUENIN, Christophe JACQUIN, Thierry JEANMART, Claude MARCONOT, Lydie MARONNE, Anne-Laure MERCIER, Marie-Manuela MORGADINHO, Catherine PIRALLA, Catherine ROUGET, Alain ROY, Damien SALVADOR, Sophie SANDRI, David SAUGIER, Sophie TENERAND

Membres titulaires :	55
Membres présents :	28
Membres excusés :	27
Quorum :	28
Majorité absolue :	15

Exposé des motifs

Vu la norme 4.11 du cadre d'Organisation Budgétaire, Comptable et Financière du réseau des CCI relative à l'adoption des budgets, approuvée par la Tutelle en date du 14 novembre 2022,

Considérant :

- La décision favorable du Bureau du 30 avril 2024,
- L'avis favorable de la Commission des Finances du 16 mai 2024,
- Les chiffres clés du Budget Rectificatif 2024 de la CCI Saône-Doubs ci-après :

Postes	Rectificatif 2024
Total des produits	8 725 067 €
Total des charges	8 988 374 €
Résultat comptable	- 263 308 €
Capacité d'Autofinancement	431 504 €
Total des emplois en capital	6 227 228 €
Total des ressources en capital	5 500 000 €
Résultat budgétaire	- 295 724 €
Fonds de roulement net prévisionnel au 31 décembre	1 429 441 €

Délibération

La Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs, réunie en Assemblée Générale approuve :

- le Budget Rectificatif 2024 de la CCI Saône-Doubs sur la base des éléments financiers présentés.

Résultat du vote

Nombre de votants : 28
Voix pour : 28
Voix contre : 00
Abstentions : 00

Cette délibération « Budget rectificatif 2024 » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Besançon, le 27 mai 2024

Jean-Luc QUIVOGNE,
Président



Martial DEVAUX,
Secrétaire